

ANACOFI NEWS

N° 19 Juillet 2010

Edito :

Pas de fermeture cet été pour l'ANACOFI.

Avant de passer à la période d'évènements qu'est Septembre avec en point d'orgue Patrimonia, il nous faut finir des développements prévus pour 2010 et analyser le premier semestre.

C'est une année particulière que cette année 2010.

Après un premier trimestre relativement calme, celui qui s'achève aura été l'un des plus lourds depuis notre création et le programme est étonnement dense pour juillet et août.

En cause, des projets de directives, notes AMF ou textes législatifs dont le dernier en date concerne les CGP et menace de nous obliger à travailler dans l'urgence tout le mois d'août.

A cela, il faut ajouter le transfert de l'équipe vers la nouvelle plateforme de bureaux, l'ouverture du centre d'affaires, la mise en place d'un diplôme interne, la création de l'ANACOFI SERVICES, le service d'intérim et remplacement, l'intégration probable de 2 nouveaux confédérés, l'également probable création interne d'un syndicat IOB, une adhésion à la dernière structure internationale à laquelle nous ne collaborions pas ou encore la mise en chantier de la version 2 du nouveau site internet.

Il faudra peut-être également réfléchir à une nouvelle structuration de la Section CGPI, en fonction des évolutions réglementaires qui pourraient se décider pendant l'été.

Comme si cela ne suffisait pas, nous avons promis à nos amis Italiens et Polonais à l'un une étude sur la réglementation et l'organisation française, à l'autre une assistance, afin d'améliorer leur offre associative et leurs négociations avec leur législateur.

Enfin, nos amis Belges, nous attendent pour organiser la Convention Internationale ANACOFI à Bruxelles en novembre.

Cette Convention sera l'occasion de faire se rencontrer les conseillers français et belges mais également d'accueillir les responsables de la FECIF, du BIPAR et les dirigeants des syndicats nationaux Britanniques, Allemands, Hollandais et Luxembourgeois.

Beaucoup de pain sur la planche mais que dire de ce trimestre qui s'achève ?

Effet de la crise ou pas, nous avons eu à gérer des incidents entre membres mais également, entre membres et fournisseurs. Au moins 3 situations tendues ont été désamorçées par notre Vice-Président, Guy COHEN, ces derniers mois et nous avons pour la première fois, traité des cas de conciliations entre membres.

A noter également en mai, la première sanction pénale pour « exercice illégal de l'activité de conseil en investissement financier » à Paris.

Comme nous l'avions indiqué, le Procureur Général de Paris avait été sensibilisé à l'inapplication du droit en la matière.

Voilà qui est réparé et devrait entraîner une sensibilisation de toutes les juridictions compétentes de France.

Du côté de l'activité de l'association, le tour de France n'aura jamais été aussi compliqué à gérer qu'en cette saison. En cause surtout mais pas exclusivement, le législateur, les autorités de tutelle, Bruxelles et des négociations syndicales, qui ont su nous occuper.

A l'arrivée, les CGPI qui attendaient le texte de Louis Giscard d'Estaing ont vu voter à l'Assemblée Nationale, un amendement de Monsieur CHARTIER, qui rattache la Gestion de Patrimoine à l'AMF.

Exit le projet de Conseil Supérieur ? Pas le moins du monde puisque le dépôt du texte de Monsieur GISCARD d'ESTAING est chose faite depuis cette semaine.

Voilà donc des devoirs d'été pour nous, puisque le ou les textes qui découleront de ces propositions et amendements devraient être présentés au législateur en Septembre.

Après des années de vide, nous voici à cette heure avec 2 textes : l'un rattache les CGP à l'AMF et l'autre à une sorte de Haute Autorité différenciée imposant d'être CIF, Courtier d'Assurances, Agent Immobilier, Démarcheur Financier, CJA, diplômé en Gestion de Patrimoine ... mais étant une entité autonome de toutes celles déjà existantes, y compris pour ses ressources qui ne sauraient provenir de l'Etat !

D'une autorité de tutelle à une autre, ce trimestre aura également été marqué par le déploiement de l'Autorité de Contrôle Prudentielle (ACP) qui devient régulateur de 2 des professions recensées dans l'ANACOFI (Intermédiaires en Opérations de Banque et Courtiers en Assurances).

Bruyant lancement puisque l'appel de contribution a généré des centaines de réclamations, ce qui nous a amené à envoyer un courrier à la Ministre de l'Economie et la CSCA à porter réclamation devant le Conseil d'Etat.

Il est à noter que la nouvelle ACP n'entend pas, pour l'instant, déléguer quelque fonction que ce soit à quelque organisation que ce soit.

Bruxelles n'a pas été en reste avec 5 textes en travaux nous concernant.

MIF, DIA, PRIPS et autres consultations du CESR ont su nous occuper sainement, sans que les conclusions de ces travaux soient à cette heure rendues publiques.

Avant de vous laisser à la lecture de cette NEWS, je tenais à informer nos membres d'un évènement, a priori heureux.

Le lien courant entre l'association et les membres change d'état ! Il ne s'agit pas ici d'annoncer une nouvelle évolution de notre site internet, mais de vous informer qu'il vous faudra désormais vous adresser à « Madame » Annabelle HOARAU-GARABELLO, lorsque vous appellerez notre permanence.

Pour finir, je tenais également à saluer un homme avec qui nous avons appris à échanger de manière constructive, Bruno GIZARD, Secrétaire Général Adjoint de l'AMF, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Espérons et gageons que nous saurons construire une relation aussi constructive avec celle qui le remplace, Madame Pauline LECLERC-GLORIEUX.

David CHARLET

Feuilleton réglementaire : Nombreux débats. Des réponses à la rentrée ?

En France, c'est l'intermédiation en assurances, la lutte anti blanchiment et la Gestion de Patrimoine qui ont été nos sujets de réflexion.

On retiendra de ce trimestre le retard des derniers décrets attendus en matière **d'intermédiation d'assurances** malgré des réunions de travail nombreuses. Au final une mifidisation moins forte qu'attendue initialement est à prévoir. Toutefois les relations courtiers/fournisseurs devraient évoluer.

La lutte anti blanchiment et fraude est indéniablement LE point à intégrer d'urgence.

A partir de septembre, tous les professionnels devront disposer d'un mécanisme de lutte anti blanchiment et fraude efficace et l'appliquer.

Nos adhérents trouveront en pièce-jointe l'état de nos travaux et recevront en septembre un énième complément d'information sur ce sujet.

Il ressort des discussions avec nos autorités qu'elles sont très nerveuses sur le sujet et pas enclin du tout à considérer les impossibilités pratiques soulevées. Nous constatons par contre, que certaines professions concernées, commencent à obtenir des dérogations. Nous attendons d'y voir clair sur ces dérogations afin de juger si oui ou non nous pourrions bénéficier de telles mesures.

Quoi qu'il en soit, tous les professionnels concernés doivent impérativement déployer les nouvelles mesures prévues par le législateur et principalement bâtir la cartographie des risques et de leur clientèle.

La Gestion de Patrimoine n'a jamais été aussi à la mode à l'Assemblée Nationale. Après 30 ans passés à réclamer une reconnaissance quelconque sans succès, les textes pleuvent presque.

La logique du texte de Louis GISCARD d'ESTAING déposé à l'Assemblée Nationale reste la même que celle de la version 2009.

Sur la forme par contre, les quelques retouches vont faire grincer beaucoup de dents j'en ai peur.

Profession libérale introduisant une exclusion de ceux qui ne disposent pas à la fois de 5 statuts préexistants plus un diplôme, au minimum égal à une licence de droit, ce statut menace de laisser sur le bord de la route la très grande majorité de ceux qui se définissent aujourd'hui comme CGPI, sans être de ceux que la demande de ce statut voulait exclure initialement.

La version définitive n'étant arrivée que tardivement et sans que nous sachions si nous pouvons la considérer comme officielle, dans nos boites mails, nous ne pouvons vous la transmettre avec cette NEWS.

Son analyse point par point sera réalisée dans l'été.

Nos conclusions seront naturellement transmises à tous nos membres mais également à la totalité des députés, sénateurs et ministres compétents afin que leurs décisions et votes, puissent être éclairés.

De l'autre côté, la nouveauté, introduite par Jérôme CHARTIER est intéressante en ce qu'elle nomme l'autorité compétente, mais les implications de cette décision peuvent être nombreuses.

Un peu rapide, l'amendement est difficilement exploitable en l'état.

Mais c'est surtout de Bruxelles que vient le plus clair des travaux.

Si il ne faut retenir que deux projets de Directives, il convient de noter la « MIF2 » et la « DIA2 ».

La MIF 2 pour Révision de la Directive Marchés et Intermédiation Financière, nous concerne surtout, en ce qu'elle prévoit de revenir sur la définition du Conseil Financier, éventuellement des Agents Liés ou encore, sur la régulation et l'archivage/enregistrement des conseils donnés et ordres reçus.

Notre réponse, disponible sur notre site internet, a été envoyée le 15 mai.

La DIA 2 pour Révision de la Directive Intermédiation en Assurances, devrait traiter de transparence des rémunérations et de concurrence.

Beaucoup de débats et échanges ont eu lieu, mais la consultation officielle comprenant les thèmes finalement retenus, est attendue pour cet été.

Autres thèmes en cours et dernière minute :

Consultation complémentaire MIF2.

Probable consultation pour une Directive PRIPS (comprenant Assurance-vie et OPCVM).

Consultation AMF sur la régulation de certains produits financiers.

Réunion avec l'ACP en Août.

Rédaction du Livret Réglementaire Adhérent version Septembre 2010 et envoi.

Rappel : nos adhérents peuvent retrouver tous nos documents juridiques et réglementaires dans la partie «membres / service juridique » de notre site internet.

Actualité :

Equipe :

Arrivée de Mademoiselle Carine LIONNET.

En charge de la Centrale d'Achat, des relations avec les partenaires et avec les Universités et Ecoles.

Site internet :

Une évolution lourde du site mis en ligne fin 2009 est en cours, afin de faire apparaître les services attendus pour 2010 (fiche adhérent complète, système d'échange entre membres, ...) et déployer la plus grande partie du CRM dont se serviront nos salariés.

Quelques évolutions graphiques et de contenus sur la partie publique mais surtout sur la partie membres.

Centrale d'achat :

3 nouvelles offres et l'arrivée de Carine LIONNET qui va gérer la partie dédiée du site et les relations avec les fournisseurs des solutions professionnelles identifiées.

Les négociations restent à la charge d'adhérents exerçant.

A noter l'offre de PROFIDEO, qui permet des comparatifs entre contrats d'assurance. Elle remplace l'ancienne offre OBSERVER. Contact et plus d'information sur notre site.

Formation :

A priori fin Août et au plus tard en Septembre, le Module 1 de e-learning sera remis en chantier pour une mise à jour.

Avant la fin de l'année, l'ANACOFI SERVICES devrait commencer à dispenser quelques formations en direct ou sous traitées, à des membres ou à des personnes extérieures.

La formation diplômante ANACOFI (Master 2) sera lancée à la rentrée si possible ou détaillée pour un lancement en janvier.

Nous intensifions actuellement nos relations avec les Universités et Ecoles et devrions arriver à créer des liens forts et structurés avec au moins 12 établissements.

Premier accord avec l'Université de la Réunion. Ceci permettra aux réunionnais de disposer de diverses formations et d'un accès à un Master de Gestion de Patrimoine.

ANACOFI SERVICES :

Notre structure commerciale ouvrira en Septembre/Octobre.

Il s'agit dans un premier temps de lui faire porter la Convention Annuelle et de la préparer pour un début d'activité réel en janvier 2010. Une présentation de diverses options de fonctionnement sera faite lors de l'Assemblée Générale. Les membres seront donc appelés à débattre et décider sur certains aspects ou offres le 10 mars prochain.

Adhésions / Radiations :

Nous avons enregistré ce trimestre environ 100 adhésions d'entreprises mais avons ou sommes en cours de radiation ou de désinscription d'environ 70 entités.

Le Conseil d'Administration de juillet devrait valider environ 25 nouvelles adhésions.

CGPME :

Nous avons participé à au moins 6 réunions et commissions depuis notre adhésion le 1^o mai.

L'ANACOFI a soutenu Planète PME, salon qui s'est déroulé le 15 juin au Palais des Congrès de Paris.

La CGPME livre actuellement bataille afin d'éviter que les syndicats de salariés n'entrent de droit dans nos TPE qui parfois n'ont ... qu'un salarié.

La période est également une période d'élection dans les Chambres de Commerce et les Chambres des Métiers.

Il convient donc de se mobiliser pour que les TPE/ETI que nous sommes y soient représentées.

Enfin, nous avons travaillé sur la réforme des retraites.

Nous y avons découvert quelques éléments surprenants comme par exemple, le problème posé par la notion de pénibilité du travail, inconnue du droit français et de tous les droits européens en ce qu'il introduit un dédommagement pour des dégâts non identifiés. Amis assureurs, appréciez la novation si elle est retenue !

Vie des Associations Membres :

CSCA :

La Convention annuelle de la Chambre Syndicale s'est tenue les 3 et 4 juin à Lille.

Le syndicat représentatif des courtiers en assurances s'y est choisi un nouveau Président en la personne de Dominique SIZES.

Celui-ci a indiqué comme grand axes de son mandat l'amélioration du fonctionnement de la CSCA (et l'extension de l'offre syndicale), la recherche de la bonne réponse aux nouveaux défis de la profession et la volonté de faire croître le nombre des adhérents.

La CSCA mène une action devant le Conseil d'Etat concernant l'appel de contribution de 150€ de l'ACP.

ONIIP :

Augmentation forte des effectifs qui approchent les 350 entreprises.

Travaux sur les garanties locatives.

ANCDGP :

Se félicite de la l'amendement CHARTIER qui reconnaît l'existence du CGP, indépendant du CIF.

Réunions en province : Nancy sera suivi d'autres villes dans les prochains mois.

Nouvelle signalétique pour les membres disponible fin septembre.

A VENIR :

2 négociations de confédération et l'ouverture d'un syndicat interne pour les IOB et éventuellement les CGPI, devraient faire apparaître de nouveaux membres dans les prochains mois.

IOB ... Attention ! Des messages surprenants délivrés à nos membres :

Nous avons appris qu'une structure syndicale se prévalant de la représentativité des IOB, expliquait à ses membres mais également aux nôtres ou à diverses instances, que l'ANACOFI et quelques autres associations professionnelles, représentaient exclusivement les CIF et étaient rattachées à l'AMF alors qu'eux représentaient les IOB et étaient rattachés à l'ACP. Ce message absolument faux, oublié volontairement, entre autre, notre représentativité IOB, portée formellement par une commission métier. Nous allons donc sommer le syndicat en question de cesser cette communication erronée, faute de quoi nous l'assignerons.

Vie des Régions :

Un tour de France se termine et déjà le suivant s'organise.

Il commencera le 14 septembre par notre région Ouest et se terminera le 18 novembre dans notre région Centre.

Nous devrions être accompagnés par nos autorités de tutelle dans différentes villes (date et lieux à confirmer).

Une vingtaine de dates de formation allant jusqu'à fin octobre sont disponibles sur notre site internet www.anacofi.asso.fr . Inscriptions en ligne ou auprès de la permanence.

Une douzaine restent à placer et le seront courant août.

Ile de France :

Dîner/débat en novembre.

Ouverture de la nouvelle plateforme de bureaux et du centre d'affaires pour adhérents courant septembre.

Réunions des Commissions Métiers, Juridique, partenaires.

NORD :

Formation et journée partenaires les 15 et 16 novembre.

Lieu à définir par les animateurs régionaux.

Dîner/débat le 15 novembre (à confirmer).

CENTRE & LYONNAIS :

Semaine Lyonnaise du 27 septembre au 4 octobre.

Formations les 27, 28, 29 septembre (Lyon) et 4 ou 5 octobre (Savoie).

Réunion entre les réseaux français et européens d'IFA le 29 septembre avec le concours de la **FECIF**.

Table ouverte en collaboration avec Fidelity et au moins un autre partenaire (en cours) le 29 septembre.

Patrimonia les 30 septembre et 1^o octobre. Les invitations sont parties.

Pour la table ouverte, inscriptions à compter du 15 août :

j.celerier@anacofi.asso.fr

Module 1 à Tours le 18 novembre (à confirmer selon effectif)

GRAND OUEST :

Module 1 les 14 et 15 septembre à Rennes.

Nantes ou Brest à placer.

GRAND EST :

Module 1 le 20 octobre à Nancy ou Strasbourg.

Nancy, Strasbourg ou Reims à placer en complément cette même semaine.

Dîner/débat à Nancy le 19 octobre.

SUD EST :

Semaine Sud Est du 8 au 11 novembre.

Formations à Nice et Marseille.

Félicitation à notre responsable régional, Patrick GALTIER qui a remporté le concours d'approche du Trophée Golf Interprofessionnel (Courtiers, Agents Généraux, ANACOFI).

SUD OUEST :

Semaine Sud Ouest du 11 au 15 octobre.

Formations à Bordeaux et Toulouse.

Dîner/débat à Toulouse le 1^o octobre.

Partenariat FNAIM :

Une rencontre a eu lieu afin d'affiner nos projets et travaux communs.

Participation de l'ANACOFI à l'Assemblée Générale de la CMI-FNAIM.

Premiers accords identifiés entre membres de la FNAIM et de l'ANACOFI.

Evènements :

Convention Annuelle et Assemblée Générale ANACOFI/ANACOFI-CIF :

Elle se déroulera le 10 mars 2011 au CARROUSEL DU LOUVRE.

Elle sera précédée d'une journée de formations et suivi le lendemain d'une journée de travail des responsables métiers et régionaux.

Disposant d'un tiers d'espace en plus et hors période de vacances, nous attendons 70 à 80 exposants et plus de 1200 membres et représentants de nos professions.

CIFA :

La Convention Annuelle 2011 se tiendra fin avril à Monaco.

Elle devrait être précédée de l'Assemblée Générale et/ou la Convention de la

FECIF.

Diners/Débats :

La date du prochain Dîner/débat parisien reste à fixer mais devrait se situer autour du 20 Novembre.

Toulouse le 14 octobre

Nancy le 19 ou le 20 octobre

Lille (à confirmer) le 15 novembre

Patrimonia :

Les 30 septembre et 1^o octobre à Lyon.

Rappel : Le mercredi 29 septembre, les membres de l'ANACOFI sont invités à notre table ouverte Lyonnaise. Le lieu sera arrêté courant août et sera communiqué au inscrits dès que possible et indiqué sur notre site internet.

Inscriptions pour le dîner : j.celerier@anacofi.asso.fr ou a.hoarau@anacofi.asso.fr.

Forum TOP Prévoyance :

A priori, les 23 et 24 novembre 2010 à Paris au Cnit.

Convention Internationale à Bruxelles :

Elle se déroulera du 29 novembre au 1^o décembre.

Au programme : actualité réglementaire européenne, règles métiers hors France, particularités produits et rencontre avec les Conseillers et Intermédiaires Belges.

Nous accueillerons également les représentants de la FECIF et du BIPAR.

Les conditions et le bordereau d'inscription seront en ligne en septembre et jointes dans la prochaine NEWS.

Dublin :

HSBC Assurances invite les représentants de la profession Française et Européenne à DUBLIN du 7 au 9 septembre.

FEDIFORM :

Convention annuelle au Portugal du 8 au 10 décembre.

Pièces jointes pour les membres :

- Note du service juridique
- Bordereau d'adhésion section internationale

Nous contacter : 01 40 02 00 80 ou anacofi-cif@wanadoo.fr

Si vous souhaitez donner votre avis, faire un commentaire, plus d'information ou ne plus recevoir ce document, merci de nous l'indiquer par mail : anacofi@anacofi.asso.fr

